

## Défaillances : la Banque de France rassure, d'autres s'inquiètent pour le tissu entrepreneurial

« Les faillites s'accroissent dans les ETI et les grosses PME », titre **Les Echos**, qui pointe un chiffre qui tombe mal pour le gouvernement, lui qui cherche à défendre son bilan économique face à des oppositions très critiques. Si la hausse des défauts est un peu moins forte ces derniers mois, **la vague continue de monter**. Et un phénomène inquiète de plus en plus les économistes : **les défaillances hors microentreprises, les plus significatives, sont au plus haut**. « Le dernier record datait de septembre 2009, après la crise financière », rappelle François Geerolf, économiste à l'OFCE. Une étape a été franchie ces derniers trimestres selon les experts. « La hausse des défaillances ne peut plus être imputée au rattrapage post-Covid seulement », estime Charles-Henri Colombier, chez Rexecode. Elle relève aussi d'une fragilisation d'une partie du tissu entrepreneurial. **Entre remontée des taux d'intérêt, ralentissement économique et hausse des coûts de production, les conditions d'exploitation des entreprises se sont durcies**. « La hausse des charges et le durcissement des conditions de financement se sont ajoutés au remboursement de PGE, parfois substantiel et au trou d'air créé par le Covid », résume Florence Naillat, déléguée générale adjointe du Meti. **Les procédures sont concentrées dans trois secteurs**, selon la Banque de France : l'« industrie manufacturière », le « commerce, réparation d'automobiles » et les « conseils et services aux entreprises ». **En prenant toutes les tailles d'entreprises, la construction reste le secteur le plus sinistré**. Selon Charles-Henri Colombier, il faudra du temps pour que la vague des défaillances amorce sa décrue. (Les Echos, p.4)